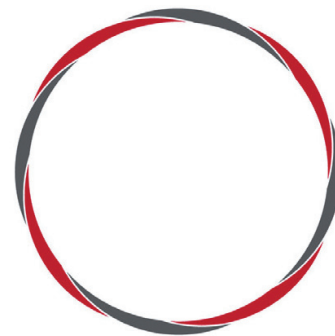

Entretien avec **Olivia Cattan**



le cercle de la licra
réfléchir les droits de l'homme



Présidente de l'association « Paroles de femmes », porte-parole de SOS Autisme, engagée dans la lutte contre les discriminations et militante pour le rapprochement judéo-arabe. Auteure de « Deux femmes en colère » (Ed Ramsay/2006), « La femme, la République et le bon Dieu » (Ed Presses de la Renaissance/2008), et « D'un monde à l'autre. Autisme, le combat d'une mère » (Ed Max Milo/2014).

Vous présidez plusieurs associations, notamment, « Paroles de femmes » et « SOS Autisme en France ». Vous êtes engagée dans la lutte contre toutes les discriminations. Quel est le lien entre tous ces combats ?

Ces combats sont le fruit de mon éducation. Un père forain qui m'a transmis des valeurs humanistes et le respect de l'autre, un grand-père, qui admirait François Mitterrand, qui m'a aussi transmis des valeurs, plutôt de gauche et surtout la notion de partage. Et puis ma mère enfin, m'a transmis le goût de l'engagement, en particulier, celui du sionisme comme émancipation du peuple juif. L'objectif ? Toujours le même, le combat pour une société plus juste, plus égalitaire et dénuée de préjugés que l'on peut avoir les uns sur les autres. Par ailleurs, j'ai été portée par des lectures de Lamartine et Zola, par des symboles comme Martin Luther King, Menahem Beguin ou Golda Meir. J'ai rencontré Coluche grâce à mon père qui m'a initié à la militance, j'ai ainsi participé aux premiers restos du cœur en tant que chanteuse. Des années plus tard, je créais mon propre groupe en tant qu'auteur-compositeur avec le guitariste Mathieu Chedid.

Puis la vie a fait son chemin, les épreuves, les événements, un frère handicapé qui m'a incitée à m'intéresser de près au handicap, dès mon plus jeune-âge. Dans ma vie de femme, je n'ai pas non plus été épargnée puisque j'ai subi des violences par mon premier conjoint, voilà pourquoi j'ai créé une association pour défendre le droit des femmes. Et je suis devenue journaliste pour écrire, écrire, sur le droit des femmes, l'antisémitisme, Israël, le handicap bien entendu... toutes ces questions qui me concernent de près ou de loin et qui ne me laissent évidemment pas indifférente. Ces articles ont suscité des commentaires et des propositions. Notamment la proposition d'un éditeur pour l'écriture d'un livre en 2006.

Et puis j'ai créé l'association « Parole de femmes » pour aborder des sujets qui n'étaient pas la priorité des associations féministes classiques, comme le droit des femmes dans les religions ou les foyers mono-parentaux, avec la particularité de débattre avec des hommes et pas exclusivement entre femmes. Une association qui a initié des sujets innovants et qui travaille sur l'égalité aussi bien dans la sphère publique que dans la sphère privée, sur les problèmes au quotidien des femmes et non sur les questions idéologiques du féminisme. Parce que mon souci, c'est le féminisme du terrain et du quotidien. Il est important que des femmes victimes de violences par exemple, puissent être accompagnées pour trouver un logement, un emploi... Pour moi, c'est cela le féminisme d'aujourd'hui dont les femmes ont besoin. Or quelques soient les gouvernements, les progrès restent faibles et la France n'avance pas ou très lentement sur ces sujets notamment sur l'égalité salariale.

Que pensez-vous du mouvement, les Femen, internationalement connu pour ses actions provocatrices ? Ce mouvement féministe, est-il indispensable à l'évolution du féminisme ?

Les actions « choc » peuvent être intéressantes dans la mesure où il faut réveiller et éveiller la société. Cependant si l'action des Femen en Ukraine ou en Russie peut se comprendre, parce qu'il y a beaucoup d'homophobie et que la religion catholique s'implique sur tous les sujets, en France, en revanche, ce féminisme venu d'Ukraine n'est pas adapté à nos problématiques. De plus, les Femen, ont trop misé sur la forme plus que sur le fond.

Et finalement leur combat n'a pas suffisamment été compris par la majorité des femmes françaises car il n'y a pas d'objectif clair ; le message est brouillé parce qu'elles défendent plusieurs causes à la fois. Leurs actions sont courageuses mais cela manque d'explication, on n'a finalement peu d'information du type : Qui finance ces actions ? Avec quelles autres associations travaillent-elles ? A toutes ces questions, il n'y a pas de réponse.

Alors c'est bien de réveiller la société et d'interpeller les médias mais il faut le faire pour porter un message... On ne comprend pas toujours leur objectif et elles n'ont pas toujours une lecture juste des problématiques en France.

Que pensez-vous des nouvelles formes de racisme qui émergent dans la société française ? De l'antisémitisme sous couvert d'antisionisme par exemple qui n'est du reste pas un phénomène récent à bien y réfléchir ?

L'antisémitisme m'a poursuivi depuis mon enfance : à l'école, à l'université puis lorsque je suis devenue adulte dans le milieu dans lequel j'ai commencé ma carrière de musicienne, où j'ai perçu un antisémitisme sous couvert d'antisionisme, notamment dans des petits cercles d'intellectuels et d'artistes et où le sionisme était, est toujours, un « gros mot ». Je suis sioniste mais française et laïque. J'ai un amour pour la France et pour la République, inouï. Et pourtant, chaque fois que je m'implique en politique, mon identité juive est sans cesse mise sur la table par quelques amis, collègues ou militants. Certains me considèrent comme une « personnalité communautaire » alors que je ne le suis pas mais le seul fait d'être juive suffit pour avoir cette étiquette qui est pourtant loin de ce que je suis. Et toutes les actions que j'ai menées sont celles d'une citoyenne française et laïque. Mais en France on n'a pas l'impression d'être français, on a toujours l'impression d'être le juif, l'arabe, etc. C'est très gênant. Même pour des sujets tels que l'autisme qui est un sujet de santé publique, que je défends, je me retrouve encore face à « un problème juif », « l'autisme et la question juive ». Pourquoi ? Parce que je parle de la méthode Feuerstein qui est développée en Israël, pays très en avance sur la question de l'autisme. Enfin, pourquoi on ne pourrait pas mettre en avant ce pays qui est à la pointe sur cette question ? Je ne parle pas de conflit israélo-palestinien, je parle de santé publique. Pourtant une de mes conférences a été annulée à cause de cela.

Evoquons la question de l'autisme et des discriminations qui touchent des personnes atteintes d'autisme en France puisque notre pays, Patrie des droits de l'Homme continue malgré de nombreux rapports publiés, un arsenal juridique qui date de 1975 (obligation éducative) et 2005 (droit à la scolarisation pour tous les enfants qui sont dans le handicap) de ne pas intégrer les enfants autistes dans le système scolaire et la société en générale.

En France, nous sommes à la deuxième condamnation et cinquième mise en garde. La France est positionnée juste avant l'Iran en la matière, malgré l'arsenal juridique sur le handicap (lois de 1975 et 2005) et les Plans autisme dont le premier a été porté par Simone Veil. Le Conseil de l'Europe estime que le droit des autistes n'est pas respecté, puisque les enfants autistes ont les pires difficultés à être scolarisés dans les écoles publiques. Pourquoi renier leur droit à l'éducation ?

Les efforts des différents gouvernements, de droite comme de gauche, ces dernières années ont apparemment été peu efficaces puisque la France avait déjà été condamnée par l'instance européenne en 2004 et qu'elle a reçu plusieurs mises en garde depuis. La loi sur le handicap de 2005, menée par le Président Chirac qui visait à favoriser la scolarisation en milieu ordinaire, n'est tout simplement pas appliquée aujourd'hui. Il y a 600 000 autistes en France et seulement 20% d'enfants scolarisés. C'est une discrimination intolérable que j'ai appelé : « l'autismophobie ». Une discrimination qui touche leur droit à l'éducation, à la culture, au sport et qui est présente dans toutes les sphères de la société. L'association SOS Autisme en France dont je suis la porte-parole a demandé à la ministre déléguée aux personnes handicapées et à la lutte contre l'exclusion, Marie-Arlette Carlotti et au Président de la République, François Hollande, de s'engager davantage sur ce dossier notamment pour « une école pour tous ».

Revenons sur la méthode Feuerstein, conçue par le pédagogue israélien, Reuven Feuerstein né en Roumanie qui s'est occupé d'enfants juifs européens et nord africains éprouvés par la seconde guerre mondiale. Pouvez-vous nous donner quelques indices ou tenter en quelques mots de la décrire ?

Tout d'abord, il convient de reconnaître qu'Israël est un pays où le regard sur les enfants et leur handicap est très particulier. Les spécialistes examinent de très près toutes les compétences et les particularités de chacun contrairement en France où les examens sont effectués sur les défaillances et déficiences de l'enfant. Le regard porté sur le handicap est donc très différent. La méthode Feuerstein est une méthode de remédiation cognitive, centrée sur « apprendre à apprendre ». Son postulat est basé sur une évaluation du potentiel d'apprentissage appelé le LPAD (Learning potentiel assessment device ou système d'évaluation du potentiel d'apprentissage) reposant sur deux concepts fondamentaux : (i) la modifiabilité cognitive structurale, c'est à dire que l'homme est éduicable car modifiable. Reuven Feuerstein remet ainsi en question l'idée d'irréversibilité du développement sortant du déterminisme pur, (ii) la médiation, c'est à dire, une certaine interaction relationnelle qui s'inscrit dans un environnement prenant en compte un sujet apprenant, un médiateur, une situation d'apprentissage et s'organisant autour de l'acte d'apprendre, prenant appui sur l'action d'un tiers sur une personne pour l'aider à mieux fonctionner sur le plan intellectuel. Après des évaluations et **une fois mises en avant les compétences de l'enfant**, les équipes travaillent sur les manques.

C'est donc une méthode comportementale positive avec une stimulation cognitive et éducative. Avec un apprentissage par le jeu en présence des parents qui servent de médiateurs et qui sont également formés pour pouvoir appliquer cette méthode au quotidien. Ainsi l'enfant progresse tout au long de la journée, des semaines, des mois et de la vie, grâce à l'orthophonie, la psychomotricité, l'ergothérapie, le jeu. Au-delà de cette méthode joyeuse et vivante qui est offerte aux enfants autistes, il y a de l'humain. Et bien entendu il y a un suivi médical et une vision d'ensemble avec des consultations chez d'autres spécialistes médicaux pour un suivi complet de l'enfant. C'est une prise en charge globale. En France, il n'y a pas autant d'implication malheureusement. Même la législation qui existe n'est pas appliquée !

Que préconisez-vous ? Quelles sont les perspectives pour les années qui viennent ? Une grande offensive contre les discriminations faites aux personnes autistes, une législation renforcée ?

Je veux que la loi s'applique pour intégrer tous les enfants autistes dans toutes les sphères de la société : dans les écoles, dans les salles de sport, dans les conservatoires, qui refusent de les inscrire alors que la loi leur impose l'intégration de tous les enfants y compris handicapés et autistes. D'autant que l'enfant autiste est toujours accompagné d'un auxiliaire de vie scolaire ou d'un éducateur, il ne vient pas seul.

Il faut désormais dénoncer ces discriminations, les condamner et poursuivre même en justice ceux qui refusent l'application de la loi 2005. Nous avons commencé un travail associatif avec la mise en place de testings comme dans la lutte contre le racisme... Nous avons créé un numéro indigo afin que les familles puissent porter plainte contre les établissements qui refusent de se conformer à la loi sur le handicap. Une équipe d'avocats se met en place pour porter les affaires devant la justice. Les artistes aussi s'engagent. Les chanteurs et comédiens Marc Lavoine, Thomas Dutronc, Jean Dujardin, Bruno Wolkowitch, la danseuse et chorégraphe Marie-Claude Pietragalla se mobilisent et unissent leurs talents pour toucher le coeur des gens.

Comment des associations qui luttent contre les discriminations pourraient-elles s'approprier la question de l'autisme ? Avez-vous des propositions à formuler ?

Je souhaite sortir l'autisme du petit monde de l'autisme et dénoncer l'immobilisme politique ainsi que les discours parfois contradictoires des associations qui ne sont pas d'accord entre elles. Car cela brouille le message des familles concernées par l'autisme. De plus l'autisme est devenu un mot « à la mode », enfin, plutôt « une insulte destinée à une personne enfermée dans son monde ». C'est l'exclusion. Et donc je pense qu'il faut créer un nouveau mot pour dénoncer cette discrimination : « autismophobie ». Beaucoup sont ignorants et ne savent pas réellement ce qu'est l'autisme. J'ai fait un sondage qui confirme cela. Les personnes interrogées ne savent pas s'il s'agit d'une maladie psychique ou si c'est génétique. Le travail politique n'a pas été fait : aucune campagne de sensibilisation nationale de grande envergure par exemple n'a été lancée. Certaines causes seraient-elles plus importantes que d'autres ? Les autistes sont 600 000 en France ! Ce sont les familles et quelques artistes concernés par l'autisme, qui ont fait connaître l'autisme en France comme Sandrine Bonnaire, Francis Perrin, et non les personnalités politiques qui ont manqué à leur devoir.

Il faut un plan d'envergure, il faut passer de la parole aux actes, en informant et en formant des auxiliaires de vie scolaire et des équipes pédagogiques transdisciplinaires, il faut que les politiques s'emparent de cette cause. Il y a 600 000 élus en France et 600 000 personnes autistes, un hasard de chiffres qui me laisse imaginer que si seulement chacun d'eux acceptait de parrainer un enfant autiste et de suivre son parcours éducatif, nous pourrions tous veiller ensemble à réussir sa réussite.

Enfin, j'aimerais que les associations qui luttent contre les discriminations, comme la Licra, signent des partenariats avec SOS Autisme en France pour travailler ensemble contre toutes les discriminations et mener des actions en justice extrêmement symboliques pour que la société change son regard sur l'autisme et que les enfants autistes puissent être acceptés dans des écoles publiques ou privées, dans des clubs de sport, des conservatoires et des entreprises car ils devront aussi travailler sans être discriminés par la hiérarchie ou leurs collègues. Je suis convaincue que pour faire bouger la société, il faut des actions symboliques et communes. Ensemble pour l'égalité de tous les citoyens.

Il y a 600 000 enfants autistes en France qui sont « des fantômes invisibles qui errent aux frontières de notre monde à la recherche d'une main tendue et d'un peu de lumière ».

Voir et lire :

- Le site de SOS autisme en France : www.sosautismefrance.com
- La vidéo de Ruben : http://www.purepeople.com/article/carla-bruni-aupres-de-sa-jeune-fan-nora-touchee-par-le-combat-d-une-mere_a136270/5
- Témoignage « D'un monde à l'autre » d'Olivia Cattan (Editions Max Milo)

Entretien réalisé par Martine Benayoun, Présidente-Fondatrice du Cercle de la Licra-Réfléchir les droits de l'Homme

Le Cercle de la Licra - « Entretien avec... » Mars 2014

Directrice de la Publication : Martine Benayoun

Comité éditorial : Estelle Poidevin, Géraldine Lamamy, Julien Miro.